

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1207/SG/SAS portait nomination d'un fonctionnaire au poste de billeteur en remplacement d'un agent contractuel en congé.

n° 69-1207/SG/SAS

Ministère

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES
SOCIALES

Date de publication

7 août 1969

Numéro JO

n° 17 du 25/08/1969

Date du numéro

25 août 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Daher Liban, rédacteur 2e classe, 4e échelon du Corps territorial de l'Administration générale, est nommé billeteur pour le paiement des salaires et indemnités du personnel du Service d'Hygiène et agent intermédiaire du Trésor pour la perception des taxes et diverses recettes du même service durant l'absence de M. Félix Evariste, titulaire d'un congé administratif. L'intéressé percevra, en sa qualité d'agent intermédiaire l'indemnité prévue par l'arrêté n° 1704 modifié du 81 décembre 1955. Il percevra une indemnité mensuelle de 15.000 francs conformément à l'article 1er de l'arrêté n° 504/SG/CG du 1er avril 1968.